

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 2 MARS 2021

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory – ROGNARD Carole – DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier – RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique - FOURNIER Mickael –MORAND Frédéric – ZOCCHETTI Céline – PICOD Edouard - PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa**

Excusé (s) : **BOIS Marjorie –**

Absent (s) :

Démissions :

- *Mme BOIS a donné procuration à Mr GUILLARME –*

En début de réunion, Mr le Maire, précise que deux points non portés sur l'ordre du jour et nécessitant une délibération, seront traités au cours de cette réunion.

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Lors du dernier conseil communautaire (25 février), ont été présenté, les orientations générales du plan du mandat 2020-2026, notamment :

- Réhabilitation de la tour des archives et du galotop, en vue de l'agrandissement du musée
- Parcours entre les différents musées de l'agglo
- Mise en service d'une partie de l'ancienne voie du tacot (entre le musée Cl. Bernard à ST JULIEN et le musée « Le Prieuré » à SALLES-ARBUISSONNAS.
- Associer les communes à la réhabilitation énergétique des bâtiments anciens
- Protection, valorisation des berges des cours d'eau et des paysages naturels sensibles
- Plan collecte tri et revalorisation des déchets
- Plan service numérique à la population et plan prévention santé, accès aux soins
- Soutien à la viticulture, traitement des friches agricoles
- Plan développement de l'œnotourisme avec les communautés de communes « SAONE-BEAUJOLAIS » et « BEAUJOLAIS PIERRES DOREES »
- Soutien aux commerces et télétravail

TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE :

a) Financement : Délibération pour signature de la convention autorisant la SPL « BEAUJOLAIS-SAONE-AMENAGEMENT » à gérer le dossier administratif et technique (dossier de marché, maître d'œuvre, dépôt DP, suivi des travaux, montage dossier subventions, paiement des factures, etc...).

b) Travaux : Le montant estimatif des travaux sera de l'ordre de 500 000 €. Quelques points sont encore à approfondir. Fin mars, le maître d'œuvre pourra donner une estimation plus précise. Estimation qui servira au dépôt de demande de subvention au titre de la DSIL, DETR, de la Région et du Département. Le MAPA (marché à procédure adaptée) pourrait être lancé courant avril.

LOCATION « Rue de la Voûte » :

Délibération pour attribution du logement, situé au 1^{er} étage (178 rue de la Voûte), à Mr Nathan KOOMEN, à compter du 7 mars 2021. Location mensuelle de 450 € + 8€ (charges).

Vote : 13 oui 2 non

FINANCES :

Délibération pour autorisation de paiement des factures d'investissement avant le vote du budget.

